



LA DÉFENSE DES DROITS
DES PERSONNES NON-
VOYANTES ET
AMBLYOPES CONSTITUE
L'UN DES PRINCIPAUX
CHEVAUX DE BATAILLE
DE NOTRE ASSOCIATION.



CONTACTEZ-NOUS

891, rue Perreault Est, bureau RC-05
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H5

Téléphone (819) 762-2823
Sans frais: 1-844-762-2823

aphvat@gmail.com
www.aphvat.com

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



ASSOCIATION POUR
PERSONNES
HANDICAPÉES
VISUELLES

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



NOS VALEURS



RESPECT

Agir avec considération, courtoisie, écoute et discrétion à l'égard de nos membres de nos collègues, des bénévoles ou partenaires.

BIENVEILLANCE

Veiller au bien-être physique, psychologique et émotionnel de nos membres. Répondre à leurs besoins avec une intention remplie d'amour et de sincérité à leur égard.

INTÉGRATION

Guider les membres marginalisés dans leur intégration au sein de la collectivité afin de leur permettre d'occuper la place qui leur revient.

INCLUSION

Militer pour la défense des droits et des intérêts de nos membres pour rivaliser contre les obstacles à l'accessibilité dans les différentes structures de notre société (enseignement, santé, emploi, services sociaux, loisirs, etc.).

ÉPANOUISSEMENT

Accompagner nos membres dans le dépassement de leurs limitations afin qu'ils accèdent à un bon niveau de développement, d'être bien et équilibrés dans l'ensemble de leur être.

QUI SOMMES-NOUS?



Une association à but non lucratif qui a vu le jour grâce à ses fondateurs, monsieur Léonard Morin et sa femme Marie-Reine. Ceux-ci, accompagnés de quelques bénévoles, ont commencé à offrir leur soutien à la clientèle handicapée visuelle de Rouyn-Noranda. L'Association fut enregistrée officiellement, le 22 juillet 1992 et nous avons fait le choix de régionaliser l'organisme en 2010.

NOTRE MISSION



Militer pour la promotion des intérêts et de la défense des droits et intérêts des personnes présentant un handicap visuel, une cécité partielle ou complète. Favoriser, par ses actions tant collectives qu'individuelles, l'intégration à part entière des personnes vivant avec des limitations visuelles, et ce, partout en Abitibi-Témiscamingue.

NOTRE CLIENTÈLE



Malgré ce que l'on pourrait croire, nos membres ne sont pas tous non-voyants. En fait, 83% de ceux-ci sont plutôt considérés comme des personnes amblyopes, c'est-à-dire semi-voyantes. Plusieurs de nos membres ont également des incapacités visuelles associées à l'âge. Cependant, l'origine de leur handicap visuel peut être liée à une atteinte congénitale, un accident ou une maladie. De plus, nos membres vivent trop souvent isolés avec peu de ressources. C'est pour cette raison que l'APHV-AT s'efforce de valoriser le potentiel de ceux-ci pour leur permettre de jouir d'une meilleure qualité de vie.

NOS SERVICES



DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS

Nous initiions des actions collectives liées à la défense des droits et des intérêts pour les personnes vivant avec des limitations visuelles et assurons un accompagnement personnalisé dans le processus individuel.

INFORMATION, ÉCOUTE ET SUPPORT

Nous offrons à nos membres ou à la population touchée par un handicap visuel un soutien ponctuel selon les besoins de chacun.

SENSIBILISATION

Nous offrons des activités d'information et de sensibilisation pour la population régionale. Il peut s'agir par exemple de conférences, de souper dans le noir, d'initiation au goallball (sport adapté), etc.

ACCOMPAGNEMENT

Service de dernier recours offert sous certaines conditions et en fonction des disponibilités de nos intervenants et bénévoles.

ACTIVITÉS DE GROUPE

Dans le but de briser l'isolement de nos membres, nous organisons également des activités sociales et touristiques de groupe.